

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 46 en date du 5 juin 2026
portant attribution d'une subvention de fonctionnement 2026 à
l'association Team Shaolin – ATS - pour la section d'Auzances

Nombre de membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés : Julien CITAIRE

Pouvoirs : Julien CITAIRE à Christine BICHON-MOREL

Secrétaire de séance : Marie-Claude BOUGNOUX

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de fonctionnement 2026 de l'Association Team Shaolin pour la section – ATS - d'Auzances pour contribuer à l'acquisition d'équipements dans le cadre du championnat de France des 6 et 7 juin 2026.

Madame le Maire précise au Conseil Municipal que la section d'Auzances compte 27 adhérents de 3 à 54 ans. 6 adhérents partent en championnat de France les 6 et 7 Juin 2026. Ces pratiquants sont inscrits en combat et une élève est également inscrite en technique (taolu). Le Président de l'association indique qu'il s'agit d'une première pour la section d'Auzances qui a maintenant besoin de se doter de l'équipement de compétition conforme aux exigences de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

L'association sollicite l'aide de la commune d'Auzances dans le cadre de sa participation à ce championnat.

BUDGET PROPRE DE LA COMPETITION pour un total de dépenses de 1 000, 00 €

- Inscription à la compétition, restauration pendant l'événement : **350, 00 € -**

Prise en charge par l'ATS

- Transport et hébergements : **400, 00 € - Pris en charge par les familles**

- Achat d'équipement de compétition (protections et tenues): **250, 00 € - subvention sollicitée à la Commune d'Auzances**

Afin d'encourager et de féliciter l'association pour ses résultats, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement 2026 d'un montant de 250, 00 € à l'Association Team Shaolim.

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 5 Juin 2026

Le Maire,
Leilha BERTHON

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260605-2026-46-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026

